



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Montreuil-sous-Bois, le 7 juillet 2016

COMMUNIQUÉ

Le poulet (ou chapon) et la pintade de l'Ardèche obtiennent l'IGP



La Commission européenne a enregistré les dénominations « Poulet de l'Ardèche » - ou « Chapon de l'Ardèche » - et « Pintade de l'Ardèche » en Indication géographique protégée (IGP), par règlement paru au Journal Officiel de l'Union européenne le 14 juin 2016. Cet enregistrement fait suite à l'avis favorable émis par le Comité national en charge des indications géographiques protégées de l'INAO.

Le « Poulet de l'Ardèche », le « Chapon de l'Ardèche » sont des animaux de l'espèce *Gallus gallus*. Les 3 volailles (poulet/chapon et pintade) sont élevées en plein air et ont accès à des parcours arborés et naturellement recouverts de gravillons, caractéristiques des paysages ardéchois.

Le « Poulet de l'Ardèche » est abattu à un âge minimal de 81 jours (150 jours minimum pour le chapon). La « Pintade de l'Ardèche » présente des pattes et un plumage gris. Elle est élevée en plein air et abattue à un âge minimal de 94 jours.

Les trois produits se caractérisent par une viande ferme, peu grasse, un goût intense et une coloration foncée de la chair.

Ils sont tous issus de la même aire géographique qui s'étend sur 359 communes de l'Ardèche, de la Loire et de la Haute-Loire. Le climat et la topographie de cette zone géographique se définissent notamment par des amplitudes thermiques marquées et un sol caillouteux et rocailleux.

L'organisation de la production avicole en Ardèche a été mise en place dès 1964 mais l'essor d'une véritable filière avicole s'est concrétisé dans les années 1980 avec la création d'une confrérie, d'un syndicat de défense des volailles fermières de l'Ardèche et par l'obtention de labels rouges.

L'indication géographique protégée est un signe européen qui existe depuis 1992 et assure au consommateur que le produit tire une ou plusieurs caractéristiques de son origine géographique. Pour les producteurs, l'enregistrement de l'IGP garantit une protection de ces trois dénominations sur tout le territoire de l'Union européenne.

Données chiffrées (2015) :

- 98 éleveurs
- 1 abattoir
- 4,7 millions de poulets et chapons de l'Ardèche
- 265 000 pintades

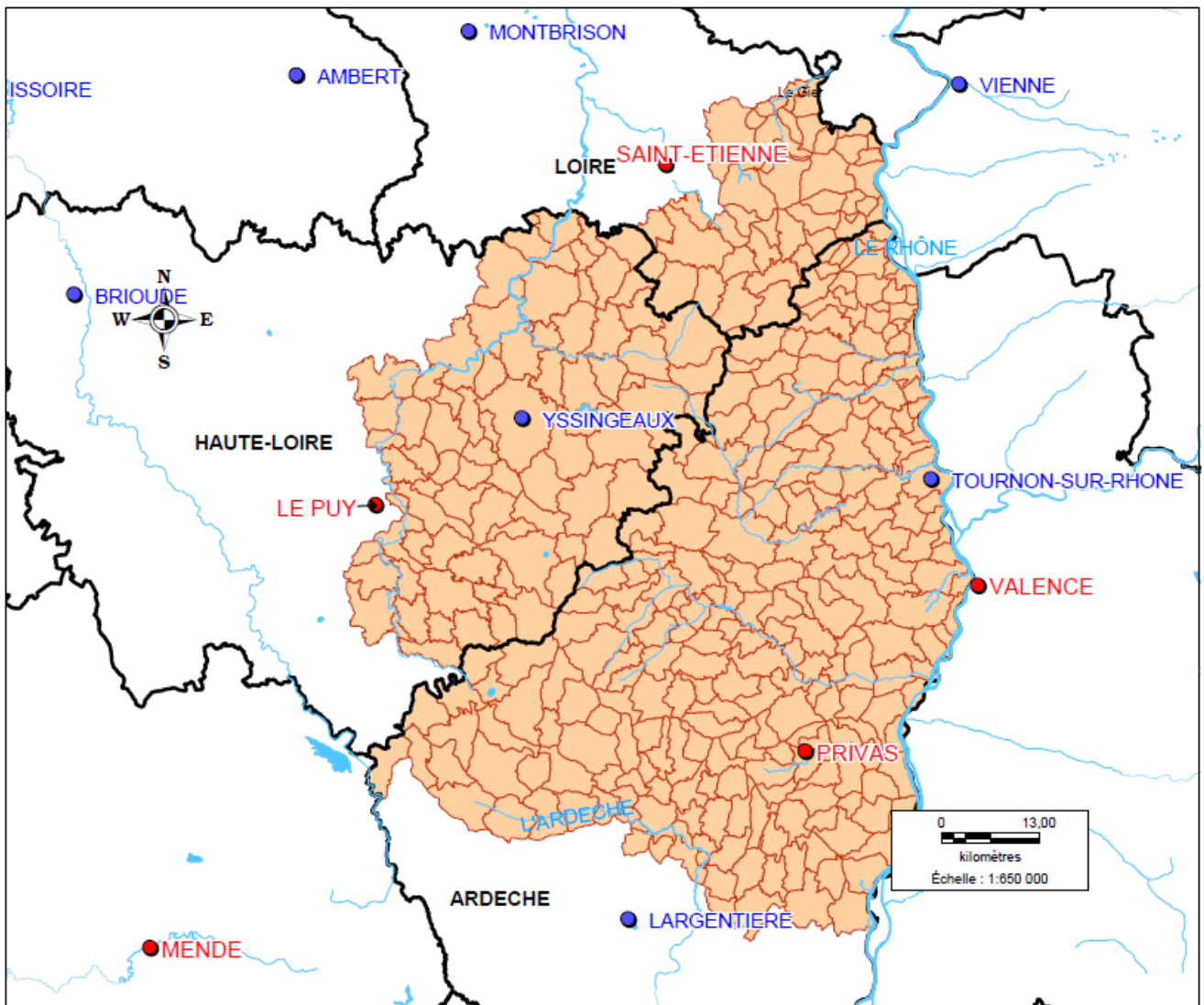
Contacts Presse :

Nadia Michaud 01 73 30 38 78 / Noham Bekhiekh 01 73 30 38 14



Aire géographique de l'IGP « poulet de l'Ardèche » - ou « chapon de l'Ardèche » - et de l'IGP « pintade de l'Ardèche »

Sources : BDCARTO-IGN, MAPINFO, INAO, 01/2012



Contacts Presse :

Nadia Michaud 01 73 30 38 78 / Noham Bekhikh 01 73 30 38 14